

Fin du Bibliobus, la Province proactive

Le bibliobus de la FWB, ce sera fini le 31 décembre prochain. La Province a décidé de proposer son service bibliobus aux 19 communes concernées.

● **Jean-Michel BODELET**

Aux quatre coins de la province, tout le monde connaît le bibliobus. Chez certains, le passage de cette bibliothèque mobile réveille des souvenirs d'écoliers. Chez les plus jeunes, l'arrivée du «bus» représente un moment clé dans la quinzaine ou le mois. Le bibliobus qui arpente les routes luxembourgeoises est soit celui de la bibliothèque itinérante provinciale, c'est le cas dans 22 communes, ou celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui, lui, opère dans 19 entités. Mais voilà, la FWB a décidé de cesser cette

activité en date du 31 décembre. «*Il faut savoir que ce service n'existait plus que dans le Brabant wallon et dans notre province*», explique le député provincial à la culture, Patrick Adam. Il enchaîne : «*Lorsque nous avons été informés, nous nous sommes voulus proactifs. En prenant en compte les spécificités de notre province en matière de mobilité et d'accès à la culture, nous nous sommes tournés vers les acteurs locaux, à savoir les communes.*»

Année scolaire

Le député provincial a communiqué son projet lors d'une réunion de la Conférence luxembourgeoise des élus. Bien entendu, il ne s'agissait pas de se substituer à un service mais bien d'en prendre le relais, ce dernier n'existant plus. Patrick Adam insiste : l'animation est un des axes de ce bibliobus provincial. Une plus-value certaine. «*Nous avons joué la supracommunalité et avons interrogé les Communes pendant cet été*, ajoute le mandataire. En été ?

Pleines vacances ? *Nous voulons lancer le service dès le mois de septembre. Nous pensons qu'un tel outil doit coller à la réalité scolaire et non pas forcément à une année civile.*»

Augmentation du service

Les réponses vont dans plusieurs sens, comme le glisse Patrick Adam : «*Certaines Communes ont décidé de poursuivre comme c'était avant, d'autres d'augmenter ou de diminuer les points d'arrêts. Enfin, il y en a qui ont opté pour un abandon*». Le service sera payant

pour les collectivités locales : de l'ordre de 400 €/an par arrêt. Mais sur ce point, le député provincial insiste fortement sur la notion d'animation qui est de mise dans le nouveau service. Pour l'utilisateur, libre à la Commune de répercuter ou non l'investissement consenti pour le passage de bibliobus provincial. La Province, elle aussi, a décidé de mettre la main au portefeuille. Ainsi, 100 000 € ont été inscrits au budget extraordinaire pour l'acquisition de minibus. ■

Les décisions des 19 Communes

Le bibliobus de la Fédération Wallonie-Bruxelles a vu le jour en 1969. La proposition de la Province a, comme le souligne le député provincial Patrick Adam, été accueillie différemment par les Communes. Gouvy et Saint-Hubert ajouteront respectivement 3 et 2 arrêts. Bouillon, Fauvillers, Hotton, Libin, Paliseul et Vaux-sur-Sûre remplissent pour la même

fréquence. Même si dans le cas d'Hotton, l'arrêt de Fronville sera déplacé à Bourdon. Les Communes de Bertogne, Bertrix, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Léglise, Libramont, Rendeux et Tenneville n'adhèrent pas au projet provincial. Pour Marche-en-Famenne, Neufchâteau et Vielsalm, les décisions doivent encore être ratifiées.